

Paris, le 3 Octobre 1945.

**AVIS DE SERVICE SIGNALISATION N° 17**

**Ligne d'ARGENTEUIL à JUVISY**

**Gare de VALENTON et abords**

**Extension des Installations (1<sup>re</sup> étape)**

**9 OCTOBRE 1945**

Une première étape d'extension des installations de la gare de VALENTON vient d'être réalisée.

Elle comporte notamment l'allongement côté VILLENEUVE du faisceau pair, et la création d'un dépôt côté BOBIGNY soudé aux voies basses.

Deux nouveaux Postes ont été installés à cette occasion :

- le Poste 2, commandant les appareils côté VILLENEUVE
- le Poste du Dépôt, commandant les appareils du Dépôt.

Les installations de voie et de signalisation qui seront mises en service le 9 octobre 1945 sont reprises au croquis n° 1 ci-contre.

Le croquis n° 2 indique les modes de cantonnement qui resteront appliqués jusqu'à nouvel avis à VALENTON et aux abords.

**Par ailleurs, le personnel est avisé qu'à partir du 11 Octobre 1945, la traction électrique sera mise en service entre VALENTON et JUVISY.**

A partir de cette date et jusqu'à nouvel ordre, le personnel devra en conséquence observer sur cette section de ligne les dispositions de la Circulaire EX. 121, MT. 3192 du 8 Mai 1935 concernant les "Précautions pour éviter les accidents sur les lignes électrifiées".

*Le Chef de la Division  
de l'Entretien,*

DEMAUX

*Le Chef de la Division  
de la Traction,*

SCHURR

*Le Chef de la Division  
des Études EX.*

PIERSON

